

+++++

**VENTILATIONS DES FOSSES ET DES MICRO-STATIONS - CONSEILS DE MISE EN PLACE**

+++++

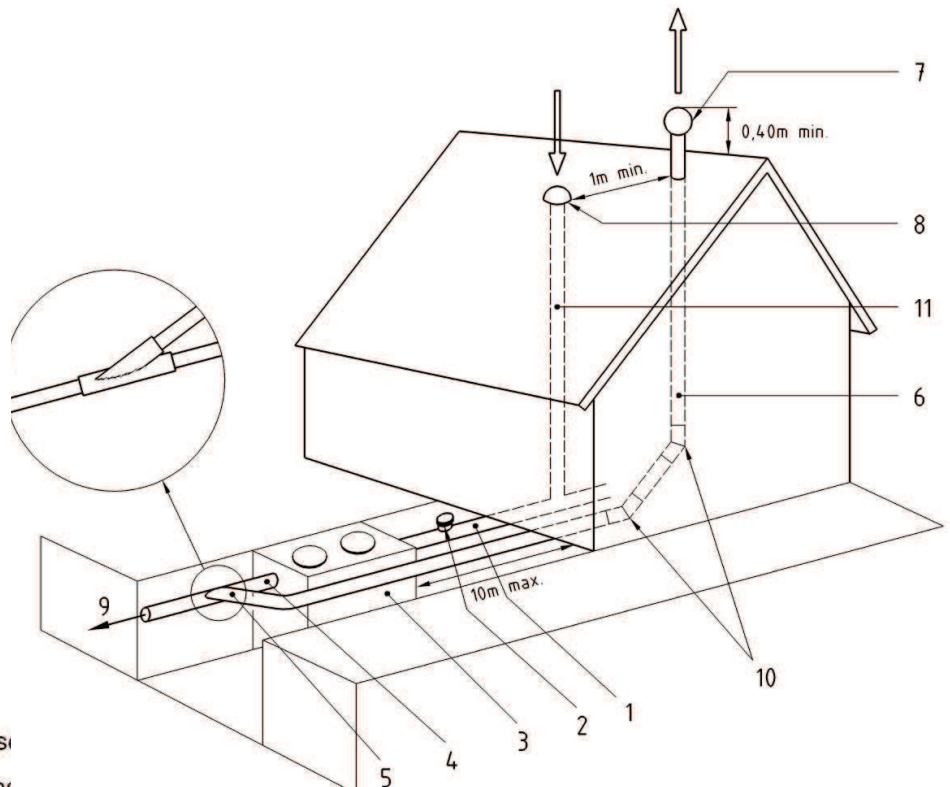
Les ventilations sont obligatoires sur les fosses septiques et toutes eaux ainsi que sur certaines micro-stations (consultez le guide du fabricant pour plus d'information). L'installation génère des gaz corrosifs et malodorants, **la ventilation de l'installation est ainsi indispensable pour la pérennité du système et éviter les odeurs**. Cette ventilation est composée d'une entrée et d'une sortie d'air.

✓Ventilation primaire : l'entrée d'air est assurée par le prolongement des chutes d'eaux usées à l'air libre (diamètre 100mm minimum), au dessus du toit des locaux habités. Obligatoire pour tous les systèmes d'ANC.

✓Ventilation secondaire : les gaz de fermentation sont évacués par un système de ventilation muni d'un extracteur statique ou éolien situé au minimum à 0.40 m au-dessus du faîtage et au moins 1 m de tout ouvrant et toute autre ventilation (coude inférieur ou égale à 45°, pas de contre pente). Cette canalisation de ventilation (diamètre 100mm minimum) est branchée en aval de la fosse et du préfiltre comme présenté dans le schéma ci-dessous ou à l'emplacement prévu par le fabricant de la fosse (voir guide de pose de la fosse, si il n'est pas livré avec la fosse le demander au distributeur).

Schéma de principe des ventilations

Les ventilations primaire et secondaire de la fosse nécessitent l'intervention de plusieurs corps de métier (plombier, terrassier...) et doivent être prévues dès la conception du projet.



**Légende**

- 1 Canalisation d'amenée des eaux usées
- 2 Té ou boîte de branchement ou d'inspection
- 3 Fosse septique (avec préfiltre intégré ou avec un préfiltre non intégré posé en aval de la fosse septique)
- 4 Canalisation d'écoulement des eaux prétraitées (pente de 0,5 % min.)
- 5 Piquage de ventilation haute réalisé à l'aide d'une culotte à 45° positionnée au-dessus du fil d'eau
- 6 Tuyau d'extraction diamètre 100 mm min. sur toute sa longueur et sans contre-pente. Ventilation haute (passage possible à l'intérieur de l'habitation)
- 7 Dispositif d'extraction à 0,40 m au-dessus du faîtage (extracteur statique ou éolien)
- 8 Dispositif d'entrée d'air (ventilation primaire) par chapeau de ventilation
- 9 Évacuation des eaux usées prétraitées (vers dispositif de traitement)
- 10 Succession de deux coudes à 45°
- 11 Colonne de ventilation primaire raccordée à l'évacuation des eaux usées domestiques (WC, lavabo, baignoire, etc.)